

A photograph of a modern meeting room. A man in a suit is standing on the left, gesturing with his hands as if speaking to a group of people seated around a long wooden conference table. The room has large windows, framed artwork, and several large, black, cylindrical pendant lights hanging from the ceiling. The overall atmosphere is professional and collaborative.

POLITIQUE DE GESTION DU RECYCLAGE ET DES DÉCHETS AU D'HN SERVICES

Version du 11 mars 2026

Sommaire

1. Nos objectifs et engagements
2. Champ d'application
3. Les grands objectifs HN
4. Principes directeurs et actions
5. Cartographie des déchets et Identification des flux de déchets
6. Suivi et mesure des actions
7. Sensibilisation et formation
8. Gouvernance & audit interne
9. Amélioration continue

1. Nos objectifs et engagements

HN Services s'engage à réduire l'impact environnemental de ses activités en déployant une gestion responsable des déchets, fondée sur les principes de réduction, réutilisation, recyclage et traçabilité. Cette démarche s'inscrit dans une approche globale de numérique responsable et d'économie circulaire, contribuant à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre.

Elle s'intègre dans la stratégie climat de l'entreprise, alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris, et dans une démarche d'engagement progressive vers l'initiative Science Based Targets (SBTi).

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs de HN Services, ainsi qu'à ses sous-traitants et partenaires. Elle couvre l'ensemble des sites et des activités de l'entreprise, ainsi que le cycle de vie complet des équipements et des consommables. Elle concerne également les fournisseurs et prestataires impliqués dans la gestion des déchets.

3. Grands objectifs HN

L'entreprise s'engage à :

Pour les consommables

- Supprimer 100 % des plastiques à usage unique dans les locaux d'ici fin 2026
- Réduire le volume d'impressions de 10 % d'ici 2028 (base 2024)
- Atteindre un taux global de valorisation des déchets de 95 % minimum d'ici 2028
- Réduire le volume total de déchets produits de -20 % d'ici 2028

Pour le matériel IT

- Allonger la durée de vie moyenne des équipements informatiques de 4 à 6 ans minimum d'ici 2027
- Assurer le traitement de 100 % des DEEE via des filières certifiées avec traçabilité complète (objectif maintenu et déjà engagé)
- Atteindre 85 % de réemploi, reconditionnement ou don du matériel IT d'ici 2028, en cohérence avec la stratégie numérique responsable de l'entreprise
- Réduire le nombre d'équipements IT par collaborateur (ratio équipements/FTE) de -10 % d'ici 2027

4. Principes directeurs et actions

4.1 Réduction à la source

HN Services agit en priorité sur la prévention des déchets :

- Dématérialisation des processus (réduction du papier)
- Limitation des consommables et plastiques à usage unique
- Politique d'achats responsables (matériel durable, réparable ou reconditionné)

Cette démarche s'inscrit dans une logique de numérique responsable et contribue à la réduction des émissions de GES (SBTi).

4.2 Tri et valorisation des déchets

Un tri à la source est déployé afin de distinguer :

- Déchets non dangereux (papier, plastique, carton)
- Déchets électroniques (DEEE)
- Déchets dangereux (piles, batteries, cartouches)

Chaque flux est orienté vers des filières de recyclage ou de valorisation adaptées.

4.3 Gestion responsable des équipements IT (DEEE)

Compte tenu de son activité, HN Services accorde une attention prioritaire aux DEEE :

- Allongement de la durée de vie des équipements
- Réduction du renouvellement systématique
- Priorité au réemploi et reconditionnement
- Recyclage via des prestataires agréés
- Effacement sécurisé des données
- Traçabilité des équipements en fin de vie
- Limitation du nombre d'équipe par collaborateur

Ces actions s'inscrivent pleinement dans une démarche de numérique responsable et constituent un levier majeur de réduction du scope 3 (SBTi).

4.4 Numérique responsable

HN Services est engagé dans une démarche structurée de numérique responsable, reconnue par le label NR1, et vise l'obtention du niveau 2 en avril 2026.

Dans ce cadre, l'entreprise met en œuvre :

- L'optimisation du cycle de vie des équipements
- La réduction des usages numériques inutiles (stockage, data, impressions)
- La sensibilisation aux écogestes numériques
- L'intégration de critères environnementaux dans les décisions IT

Cette démarche contribue directement à la réduction des déchets électroniques et des émissions associées.

4.5 Engagement climat – démarche SBTi

HN Services s'inscrit dans une démarche de structuration de sa trajectoire climat, avec un objectif d'alignement aux standards de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Dans ce cadre, la réduction des déchets et le développement de l'économie circulaire constituent des leviers identifiés de réduction des émissions, notamment sur le scope 3.

4.6 Conformité réglementaire

HN Services s'engage à :

- Respecter la réglementation applicable (notamment directive DEEE)
- Collaborer avec des prestataires certifiés
- Garantir la traçabilité des déchets

5. Cartographie des déchets et Identification des flux de déchets

L'entreprise a identifié 3 flux principaux de déchets :

- Déchets non dangereux (papier, plastique),
- Déchets électroniques (DEEE),
- Déchets dangereux (piles, cartouches).

A. Déchets non dangereux (principaux flux)

Type de déchet	Source	Traitement recommandé	Indicateur
Papier / carton	Bureaux, impressions	Recyclage	kg / collaborateur
Plastique	Bouteilles, emballages	Recyclage	% recyclé
Déchets alimentaires	Cantine / pauses	Compost / biodéchets	volume mensuel
Déchets ménagers résiduels	Espaces communs	Incineration / enfouissement	kg total

B. Déchets électroniques (DEEE)

Type de déchet	Source	Traitement recommandé	Indicateur
Ordinateurs	Parc IT	Reconditionnement / recyclage	taux de réemploi
Écrans	Bureaux	Recyclage spécialisé	nb unités
Téléphones	Collaborateurs	Recyclage / reprise fournisseur	% valorisé
Accessoires (claviers, souris)	IT	Recyclage	volume annuel

C. Déchets dangereux (faible volume mais surveillé)

Type de déchet	Source	Traitement recommandé	Indicateur
Piles / batteries	Équipements IT	Filière agréée	kg collecté
Cartouches d'encre	Imprimantes	Recyclage fournisseur	taux de collecte
Petits déchets chimiques (nettoyage)	Maintenance	Prestataire spécialisé	conformité

6. Suivi et mesure des actions

Catégorie	Action	Objectif	Suivi de performance
Analyse des déchets	Cartographie des déchets	Réaliser une cartographie exhaustive des flux de	% de sites couverts par une cartographie à jour

		déchets sur 100 % des sites d'ici 2025	
Tri et collecte	Déploiement de stations de tri normalisées sur tous les sites	Équiper 100 % des sites avec des stations de tri conformes aux standards d'ici 2026	% de sites équipés
Suivi des déchets	Registre déchet dangereux	Assurer la traçabilité réglementaire de 100 % des déchets dangereux	% de déchets dangereux tracés / nombre de registres conformes
Tri et collecte	Signalétique harmonisée et conforme aux standards environnementaux	Déployer une signalétique homogène sur 100 % des sites d'ici 2025	% de sites conformes
Tri et collecte	Collecte séparée des flux : papier, plastique, D3E, déchets résiduels	Assurer le tri à la source sur 100 % des flux identifiés	Taux de tri effectif (%) / taux de contamination des bacs
Réduction à la source	Politique d'achats responsables	Intégrer des critères environnementaux dans 100 % des achats de consommables et IT d'ici 2026	% d'achats intégrant des critères RSE
Réduction à la source	Réduction des impressions	Réduire le volume d'impressions de 10 % par an	Nombre de pages imprimées / collaborateur
Réduction à la source	Priorisation du numérique responsable	Déployer des pratiques de sobriété numérique auprès de 100 % des collaborateurs d'ici 2027, avec suivi des usages (stockage, impressions, emails)	% de collaborateurs sensibilisés / indicateurs d'usage (stockage, mails, etc.)
Économie circulaire	Réemploi systématique du matériel en interne	Réemployer 100 % des équipements IT réutilisables en interne	% de matériel réemployé en interne
Économie circulaire	Don ou revente	Maximiser le réemploi interne des équipements IT lorsque cela est possible, et atteindre un taux global de	% de matériel revalorisé (don/revente)

		réemploi, reconditionnement ou revalorisation de 85 % d'ici 2028	
Économie circulaire	Suivi du taux de reconditionnement	Atteindre un taux global de reconditionnement de 85 % d'ici 2027	% de matériel reconditionné
Gestion des fournisseurs	Des clauses environnementales sont intégrées dans les contrats.	Intégrer des clauses environnementales dans 100 % des contrats fournisseurs stratégiques d'ici 2026	% de contrats avec clauses RSE
Gestion des fournisseurs	L'adhésion à des pratiques responsables (évaluations RSE régulières)	Évaluer 100 % des fournisseurs critiques selon des critères RSE	% de fournisseurs évalués / score RSE moyen
Gestion des DEEE	Partenariats avec prestataires certifiés	Confier 100 % des DEEE à des prestataires certifiés (type ISO 14001, WEEELABEX, etc.)	% de DEEE traités via filières certifiées
Gestion des DEEE	Procédure de décommissionnement sécurisée incluant effacement des données conforme RGPD	Garantir un effacement sécurisé des données sur 100 % des équipements sortants	% d'équipements avec certificat d'effacement
Gestion des DEEE	Émission systématique de certificats de destruction et recyclage	Obtenir un certificat pour 100 % des équipements traités	% d'équipements avec certificat de destruction/recyclage

Indicateurs globaux de pilotage :

- Taux global de valorisation des déchets (%)
- Volume total de déchets (kg / collaborateur)
- Taux de réemploi et reconditionnement IT (%)
- % de déchets tracés via filières certifiées

7. Sensibilisation et formation

L'entreprise met en œuvre des actions de sensibilisation et de formation afin de promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès de l'ensemble des collaborateurs :

- Déploiement de formations obligatoires pour tous les collaborateurs
- Organisation de campagnes de sensibilisation dédiées au tri, au recyclage et à la réduction des déchets
- Diffusion régulière de communications internes (newsletters, affichages, rappels)
- Intégration des enjeux environnementaux dans le parcours d'onboarding des nouveaux collaborateurs

8. Gouvernance & audit interne

La gouvernance de la politique de gestion des déchets s'inscrit dans le cadre global de la gouvernance RSE de HN Services. Elle repose sur deux référents RSE en charge du pilotage opérationnel, un comité RSE réuni trimestriellement assurant le suivi des indicateurs et la validation des plans d'actions, ainsi qu'un reporting régulier à la Direction Générale.

Un audit interne est réalisé annuellement afin d'évaluer la conformité des pratiques et l'efficacité des actions mises en œuvre. La traçabilité complète des déchets est assurée au moyen de bordereaux et certificats de suivi.

9. Amélioration continue

La présente politique fait l'objet d'une révision annuelle afin d'intégrer les évolutions réglementaires, les retours d'expérience ainsi que les innovations en matière environnementale

Les résultats de performance font l'objet d'un suivi régulier et sont intégrés dans le pilotage RSE global de l'entreprise ainsi que dans les réponses aux appels d'offres, afin de garantir transparence et amélioration continue.

10. Entrée en vigueur et publicité

Cette politique entre en vigueur au 11 mars 2026. Elle est diffusée sur l'intranet « HN Connect », accessible à tous.



Ophélie MILON

Directrices des Ressources Humaines

ANNEXE 1

Matrice de suivi opérationnel de la politique de gestion du recyclage et des déchets de HN Services

Objectif stratégique HN	Actions associées	KPI de suivi	Responsable	Avancement
Supprimer les plastiques à usage unique d'ici fin 2025	Politique d'achats responsables Suppression des consommables plastiques Sensibilisation collaborateurs	% d'achats sans plastique Nb de consommables plastiques		
Réduire le papier et carton de -5 %/an jusqu'en 2027	Réduction des impressions Paramétrage impressions Numérique responsable	Pages imprimées / collaborateur Évolution annuelle (%)		
Atteindre 95 % de valorisation des déchets d'ici 2027	Stations de tri Signalétique Collecte séparée Cartographie	Taux de valorisation (%) Taux de tri (%) Taux de refus		
100 % DEEE via filières certifiées d'ici 2026	Prestataires certifiés Registre déchets Collecte DEEE	% DEEE certifiés Nb certificats		
Allonger la durée de vie IT (4 à 6 ans)	Réemploi interne Maintenance Politique renouvellement	Durée de vie moyenne Taux de renouvellement		
80 % réemploi ou reconditionnement IT	Réemploi interne Don / revente Partenariats	% réemploi / reconditionnement % destruction		
Traçabilité déchets dangereux	Registre Suivi réglementaire	% déchets tracés Nb non-conformités		
Conformité RGPD équipements IT	Décommissionnement Effacement certifié	% équipements avec certificat		
Engagement fournisseurs	Clauses environnementales Évaluations RSE	% fournisseurs évalués % contrats avec clauses		

ANNEXE 2

Prise en charge de déchets D3E par une entreprise adaptée



FACTURE N°V25101164

en date du 31/10/2025

Type d'opération : Prestations de service
 N/Devis N° : 56406
 N/Ref : HNSERV
 V/numéro TVA : FR79328544713
 V/numéro SIREN : 328544713
 V/contact : Nicolas ROSSIGNOL
 Mode d'envoi : Mail
 Périodicité : Au plus tôt

HN SERVICES
 14 Place de la Coupole
 94220 CHARENTON-LE-PONT

V/ref :

Prestation	Date ou Periode	Mode	Qté	PU HT	Montant	TVA
------------	-----------------	------	-----	-------	---------	-----

Site : HN SERVICES, 14 Place de la Coupole , 94220 CHARENTON-LE-PONT - Siret N°32854471300089

Opérations ponctuelles ou supplémentaires

Destruction D3E confidentiel (461 kg)	31/10/25	Qté	27,00	6,70	180,90	20
Opération ponctuell D3E confidentiel	31/10/25	Réal.	1,00	350,00	350,00	20
releve D3E confidentiel	31/10/25	Qté	12,00	2,20	26,40	20
Traitement D3E confidentiel	31/10/25	Pds	461,00	0,80	368,80	20
Sous-total					926,10	